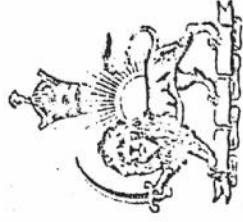


V. A. S.



MINISTÈRE IMPÉRIAL
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

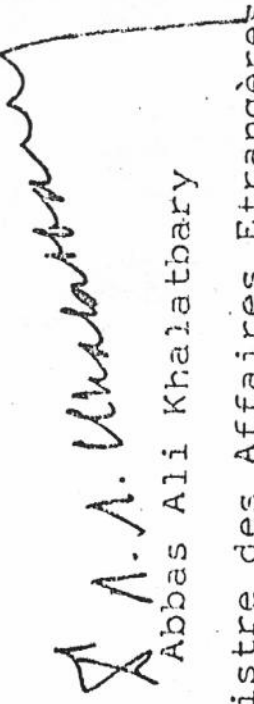
No. 12425/18

Considérant que la Convention du Mètre instituant un Bureau international des Poids et Mesures conclue à Paris le 20 mai 1875 et modifiée à Sèvres le 6 octobre 1921, est ouverte à l'adhésion des Etats;

Considérant que les formalités d'adhésion à ladite Convention ont été accomplies conformément aux lois constitutionnelles de l'Iran;

Le Soussigné, Abbas Ali Khalatbary, Ministre des Affaires Etrangères, déclare par la présente que l'Iran accepte ladite Convention en toute sa teneur et s'engage à en observer fidèlement les dispositions.

Fait à Téhéran, le 5 février 1975


A. A. Khalatbary

Abbas Ali Khalatbary

Ministre des Affaires Etrangères